

GARD

LE MAGAZINE DU

CONSEIL DÉPARTEMENTAL | INFO

AUTOMNE

2024

N°10

gard.fr



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD



DOSSIER

S'adapter au changement climatique pour préserver la ressource en eau p. 8

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les travaux du Pont de Chamborigaud p. 7

FOCUS

L'Économie sociale et solidaire à la Une en novembre p. 19

DANS LES PAS GARDOIS

Théophile Leroy, acteur gardois du film *Un p'tit truc en plus* p. 20



Suivez-nous sur

- @Gard
- @legard30
- @le_gard
- @legard30
- departement30



Le Conseil départemental du Gard propose le Téléservice MDPH. La Maison départementale des personnes handicapées souhaite ainsi faciliter vos démarches et améliorer le traitement de vos demandes **#MDPH**
On vous guide : Le téléservice MDPH, pour un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap - www.gard.fr

Les Thermes des Fumades ont été inaugurés en présence de Carole Bergeri, Questeur déléguée à l'Europe et à la Politique contractuelle territoriale, qui représentait la Présidente, Françoise Laurent-Perrigot, aux côtés des partenaires et du porteur de projet. Le Conseil départemental a investi 1,5 M€ dans cette restructuration. La seule station thermale du Gard à avoir obtenu un agrément en rhumatologie a fait l'objet d'un contrat d'intérêt départemental.
#StationThermale #AllègrelesFumades - Alès Agglomération - Préfet du Gard - La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - #aracoccitanie



Merci @julienrib11 pour ce partage qui illustre à la fois la beauté des paysages de la Camargue gardoise et fait écho par sa couleur au soutien de la cause d'Octobre rose. Proposez-nous vos collaborations des plus beaux endroits du Gard ou taguez @le_gard pour que vos photos ou vidéos soient partagées.
#photo #Camargue #salin #AiguesMortes #Gard #vacances #octobrerose #paysage #rose



© julienrib11

Rentrée scolaire : plus de 29 000 collégiens gardois ont repris le chemin des classes

Le 2 septembre dernier, les élèves des 53 collèges publics gardois ont redémarré les cours. Les collégiens représentant près de 6 % des habitants, ce sont autant de futurs adultes qui pourront développer une pensée critique et le sens de la démocratie participative au travers du 2^e mandat du Conseil départemental des jeunes, ainsi qu'une vision culturelle et sportive via les dispositifs « Artistes au collège » et « Sportifs au collège ».



Nathalie Nury, Vice-présidente déléguée à l'Éducation et aux collèges, a suivi la rentrée au collège de Roquemaure.

GARD

AUTOMNE
2024
N°10

INFO

© Eric Perricaude



Les travaux du Pont de Chamborigaud

02 Vu sur les réseaux

04 90 jours

07 Comment ça marche ?
Les travaux du Pont de Chamborigaud

08 Dossier
S'adapter au changement climatique
pour préserver la ressource en eau

16 5 actions
en faveur de l'égalité femme-homme

17 Dans nos cantons
Rousson, Nîmes 3, Aigues-Mortes et Alès 3

18 Selfie
Jean-Charles Valladont et Baptiste Addis,
tireurs de l'Arc club de Nîmes médaillés aux
Jeux olympiques

19 Focus
Vivez le mois de l'Économie sociale
et solidaire

20 Dans les pas gardois de...
Théophile Leroy, acteur gardois
du film *Un p'tit truc en plus*

21 Points de vue

23 S'évader
Quand les graines sèment l'art

24 Sortir

26 Portrait d'Histoire
Charles Gide, père de l'Économie sociale
et solidaire

28 Le Gard, Militant du goût

© Thomas Pringault



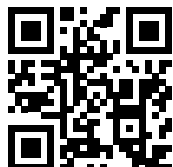
Théophile Leroy, acteur gardois du film *Un p'tit truc en plus*

Le dessin de Nîmes s'illustre



Marie-Laure Cruschi a grandi à Alès. À 15 ans elle s'oriente vers les filières Arts appliqués à Nîmes puis se perfectionne en Images imprimées à l'école supérieure des Arts décoratifs de Paris. En 2007 elle débute sa carrière dans l'univers du luxe en tant que directrice artistique et fonde le studio Cruschiform, spécialisé dans l'illustration. Sensible à la couleur, aux lignes pures et aux formes géométriques, elle y déploie des univers foisonnants de détails grâce à un dessin très contemporain, où nature et architecture sont sublimes. En quelques années ses illustrations séduisent des grandes marques internationales, des institutions et des magazines culturels. En parallèle du travail de commande, elle œuvre en tant qu'auteur-illustratrice sur des albums illustrés personnels et singuliers, où elle questionne avec douceur notre regard sur le monde. Elle présente actuellement son travail en résidence au musée Maison Rouge de Saint-Jean-du-Gard (cf. p. 23).

Retrouvez son travail sur Instagram : [@cruschiform](#)



Suivez-nous sur

[@Gard](#)
[@legard30](#)
[@le_gard](#)
[legard30](#)
[departement30](#)



Direction de la Communication :
Conseil départemental du Gard
Hôtel du Département, 3 rue
Guillemette, 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 98 – gard.fr
Directrice de la publication :
Françoise Laurent-Perrigot
Directrice de la communication :
Céline Boyer-Simonne
Rédactrice en chef : Muriel Duny
Rédaction : Christian Assaf, Céline
Boyer-Simonne, Soraya Bouzraa,
Éric Charrier, Lorena Diaz,
Benjamin Janssens, Aveline Lucas,
Sonia Navarro, Ingrid Sadousty
1^{ère} de couv. : Cruschiform
pour Nîmes s'illustre
Photographies : Lucas Chevillard,
Anne-Marie Skora,
Illustrations / Iconographie :
Katy Laurent, Anne Thomas
Relecture : Claude Blachère
Conception éditoriale : Direction
de la Communication du Conseil
départemental du Gard
Création et mise en page : Agence
Scoop communication 14523-MEP
Impression : Imprimerie Impact
Suivi de fabrication :
Sandra Auquier
Tirage : 21 000 exemplaires
Diffusion : Cibléo.
Dépôt légal : novembre 2024.
ISSN 2824-3579 (imprimé)
ISSN 2824-7051 (en ligne)



90
JOURS



32^e « Concours Gard Gourmand »

Cet événement organisé par le Conseil départemental du Gard s'est tenu du 1^{er} au 4 octobre, au Purple Campus d'Alès, Centre de formation des apprentis de la Chambre de commerce et d'industrie du Gard.

Au total, durant 4 jours, **192 citoyens gardois**, amateurs volontaires ont constitué le jury, dégusté et évalué **504 produits** proposés par **148 concourants** (artisans, traiteurs, commerçants, restaurateurs et agriculteurs gardois). Leur objectif ? Désigner les meilleurs produits gardois, qui seront recensés dans « *Le Guide des Saveurs et des Médailles* » à paraître fin décembre et à retrouver prochainement sur militantdugout.gard.fr

Un site pour vos demandes de subventions

Depuis quelques mois, le Conseil départemental du Gard propose un nouveau service en ligne subventions.gard.fr.

Que vous soyez un particulier, une association, une collectivité ou même une structure de droit privé, rendez-vous sur le site gard.fr/demandes-de-subvention et laissez-vous guider pas à pas dans vos démarches.



Un plan santé pour bien vivre dans le Gard

Le Plan santé pour le Gard, voté le 11 octobre dernier, va permettre d'attirer de nouveaux médecins et des professionnels de santé, tout en développant la médecine de demain.

Des équipements des JO offerts au Centre sportif du Gard

Suite aux Jeux de Paris 2024, le Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap a bénéficié des sols sportifs extérieurs du Club France. Ce don des Comités olympique et paralympique français, d'une valeur de 130 269 €, a une valeur historique et patrimoniale.

Règlement des aides départementales

En tant que chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental propose de nombreuses aides et dispositifs, désormais réunis dans le Règlement unique des aides sociales voté le 11 octobre et disponible en ligne sur gard.fr



Sensibilisation au « bien manger » au collège de Quissac

Cette année, 2 classes de 6^e du Collège Coutach à Quissac ont participé à « Goûter le monde autour de moi ». Cette opération éducative autour de l'alimentation, financée par le Conseil départemental, consiste à sensibiliser les collégiens au lien entre alimentation, santé et territoire.

Les élèves, accompagnés des équipes éducatives, ont récolté les légumes chez un producteur à Quissac et les ont transformés dans la cuisine de l'établissement avec les équipes de cuisine et le chef du restaurant « Sous le chêne » de Corconne. La journée s'est poursuivie par un atelier dégustation/découverte des saveurs avec la structure ESScale, qui promeut un accès à l'alimentation durable, locale et biologique. Cette opération rentre dans le cadre des actions menées par la Mission qualité alimentaire du Conseil départemental du Gard, avec l'association Miamuse.



« Saveurs & Savoirs », un nouvel événement gourmand

Le festival « Saveurs & Savoirs », soutenu par le Conseil départemental s'est tenu du 10 au 13 octobre à Uzès. François-Régis Gaudry, célèbre critique gastronomique, et Stéphanie le Quellec, cheffe deux étoiles et jury de Top Chef en 2024 ont animé ce moment unique de découverte et de partage autour de la culture et de la gastronomie. Les savoir-faire gardois ont été particulièrement bien mis à l'honneur dans « On va déguster », l'émission de François-Régis Gaudry sur France Inter. Retrouvez le podcast sur gardinfo.gard.fr



Une campagne contre le harcèlement

Le Conseil départemental du Gard lance une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire du 7 novembre au 20 décembre, en collaboration avec la Région Occitanie. Le 7 novembre est en effet la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.

Faisant écho à l'exposition réalisée par Gilles Roumieux, enseignant d'Histoire-Géographie au collège Jean-Racine d'Alès, cette campagne sera diffusée à l'arrière des bus de la Région, dans les collèges et sur vos réseaux sociaux. Tous mobilisés contre le harcèlement !

Les Journées gardoises des aidants : un rendez-vous incontournable

Les Journées gardoises des aidants, ces journées dédiées au répit, à l'information et au soutien des proches aidants sur tout le territoire gardois, s'installent dans le calendrier du début d'automne. Et l'affluence s'en ressent : à Rochefort-du-Gard, Bagnols-sur-Cèze, Nîmes, Alès,



Uzès, Calvisson et Le Vigan, les événements ont fait le plein !

Les « super-héros du quotidien » ont ainsi pu se faire chouchouter, partager leur expérience, trouver des informations utiles ou simplement profiter d'un bon moment.



Handicap : une réponse accompagnée pour tous

Afin de trouver des solutions adaptées à toutes les personnes en situation de handicap, y compris les plus jeunes, la Maison départementale des personnes handicapées a signé une convention avec l'Agence régionale de santé, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, la Caisse primaire d'assurance maladie et l'Éducation nationale. Le but est de mieux mettre en synergie les dispositifs portés par tous les partenaires, pour des solutions adaptées à chacun au cas par cas.

Christophe Serre, 1^{er} Vice-président délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées.

Une Maison du Conseil départemental au Vigan

Une nouvelle Maison du Conseil départemental a ouvert ses portes au Vigan. Après les Maisons du Conseil départemental mobiles et les deux sites d'Alès et Bagnols-sur-Cèze, ce lieu d'accueil, véritable relais de l'action départementale, vise à mettre à disposition du plus grand nombre l'ensemble des prestations du Conseil départemental sur chaque territoire et, ainsi, à rapprocher les services des usagers. Les agents du Conseil départemental présents sur place répondent aux personnes, aux collectivités et aux associations sur l'ensemble des actions du Conseil départemental, et leur permettent d'engager sur place leurs démarches. Il s'agit à la fois d'informer sur les dispositifs, aides et actions du Conseil départemental, mais aussi de suivre leur dossier.

Un accompagnement numérique et un soutien aux démarches administratives sur internet sont proposés grâce à des bornes numériques en libre accès.

Maison du Conseil départemental du Vigan

Ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 13h à 16h45

11, rue des Barris - 30120 LE VIGAN - 04 66 27 70 40



90
JOURS



L'inauguration a eu lieu en présence de Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental et des élus du secteur dont les Conseillers départementaux Olivier Gaillard, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire, Marc Larroque et Maryse Giannaccini, Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la petite enfance et au soutien à la parentalité, mais aussi Lionel Jean, maire de Corconne et Vice-président de la Communauté de communes du Piémont cévenol.

Une nouvelle aire de covoiturage à Corconne

Le territoire de la Communauté de communes du Piémont cévenol est situé à l'interface des trois zones d'emploi d'Alès - Le Vigan, Nîmes et Montpellier.

Conçue et aménagée sur du foncier départemental, par les services du Conseil départemental du Gard, en collaboration avec la commune et la Communauté de communes du Piémont cévenol, cette aire a été mise en service dès le 22 décembre 2023 et inaugurée en septembre dernier.

Elle permet le stationnement de 10 véhicules et 1 place pour personne à mobilité réduite (PMR). Cette nouvelle offre de covoiturage, en faveur des modes de déplacement moins émetteurs de gaz à effet de serre, concerne près de 1 200 déplacements domicile-travail quotidiens dans ce secteur.

Le montant total des travaux s'élève à 57 700 € dont 47 700 € financés par le Conseil départemental, le reste venant de l'État via le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.



Le Conseil départemental des jeunes se renouvelle !

En cette fin d'année, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) débute son 2^e mandat pour une durée de 2 ans. Les collégiens de 5^e et 4^e, qui souhaitent s'engager au sein de ce dispositif citoyen et ainsi faire entendre la voix de la jeunesse, vont pouvoir développer une vision de démocratie participative, par le biais de projets en commission. L'Assemblée est constituée de 46 Conseillers, 12 Délégués et 53 Adjoints.

Le CDJ dispose de 4 commissions, dont 2 qui existaient sous le 1^{er} mandat, à savoir : « Qualité de vie et solidarité au collège » et « Développement durable ». Une 3^e commission « Bien-être/santé » verra le jour. Quant à la 4^e commission, les jeunes élus la choisiront parmi les thématiques des compétences du Conseil départemental.



Réouverture du Parc Meynier de Salinelles à Nîmes

Fermé en 2014, ce parc, propriété du Conseil départemental, est classé en zone naturelle non constructible depuis 2020. Le projet de valorisation de cet espace exceptionnel de 7 400 m², a permis d'ouvrir cette parcelle au public avec des aménagements qui respectent son identité et sa nature, tels les arbres centenaires préservés.

Niché au centre-ville, ce parc se veut également un lieu de détente, de loisir et de culture. En rouvrant ce parc au public, le Conseil départemental réaffirme son engagement pour un cadre de vie préservé, une nature accessible à tous et la valorisation du patrimoine gardois. La conception et la réalisation de cet aménagement représentent près de 850 000 € entièrement financés par le Conseil départemental. Situé au 26 rue Meynier de Salinelles à Nîmes, le Parc est ouvert tous les jours de 9h30 à 17h (jusqu'en avril) sauf le lundi.



Comment ça marche ?

Les travaux du Pont de Chamborigaud

Le contexte

Le 18 mars dernier, le Pont des Châtaigniers, situé sur la RD 906 entre Chamborigaud et Génolhac, s'est en partie effondré, emportant dans sa chute deux des cinq voûtes de l'ouvrage maçonné.

Suite à cet effondrement, la Présidente du Conseil départemental du Gard, en étroite collaboration avec le Préfet, a tout de suite engagé des procédures d'urgence en vue de rétablir au plus vite la circulation sur cet axe de liaison majeur entre le secteur alésien et la Lozère.

Création d'un pont provisoire en aval du Pont des Châtaigniers pour rétablir le trafic routier

Le Conseil départemental du Gard a engagé, dès l'arrêté d'urgence pris par le Préfet du Gard, les travaux de construction d'un pont provisoire et la démolition du reste du pont effondré. En seulement 4 semaines, un nouveau pont provisoire a été édifié et mis en service. Cette voie est constituée de 9 cadres en béton de 3 m x 3 m posés dans le lit de la rivière du Luech qui assurent la transparence hydraulique du cours d'eau. Elle est cependant, en raison des contraintes topographiques des lieux, limitée en tonnage et en longueur des véhicules. En cas d'événements pluvieux importants, son accès est fermé.

Les travaux d'un montant de **près de 976 000 €** ont été financés par le Conseil départemental à hauteur de 60 % et de 40 % par l'État.

La première pile est en place.



© CD 30

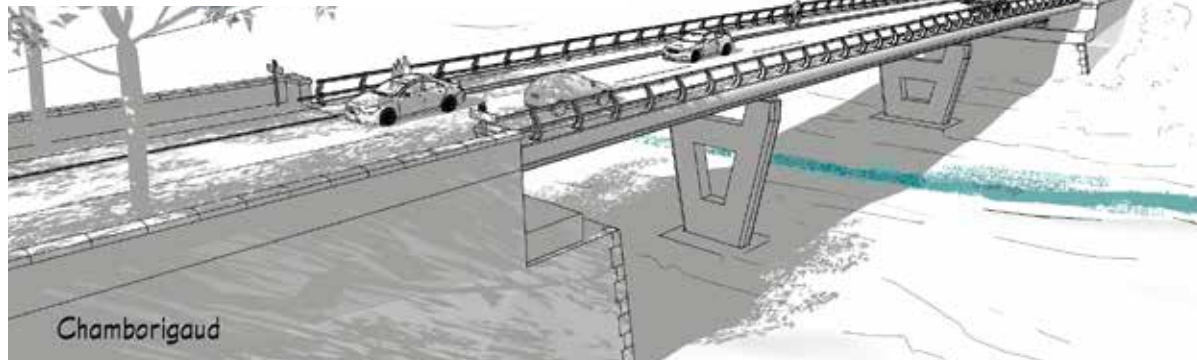
Reconstruction du Pont des Châtaigniers

Les travaux de reconstruction du Pont des Châtaigniers, pour un montant d'environ **5 M€**, sont entièrement financés par le Conseil départemental du Gard. Ils ont débuté en juillet 2024 avec la réalisation des fondations profondes des appuis en rivière, en profitant de l'étiage du Luech.

La durée totale de ces travaux est estimée à **10 mois**, pour une mise en service définitive du nouveau pont au **printemps 2025** (sous réserve d'aléas climatiques). Le nouveau pont sera constitué de métal et de béton. Deux poutres métalliques préfabriquées supporteront un tablier en dalle béton coulée en place.


Le futur pont en chiffres

- Longueur : **67 m**
- Largeur du tablier : **11 m**
- Largeur de la chaussée : **7 m**
- Largeur du trottoir : **1,7 m**
- Largeur du trottoir de service : **0,7 m**



S'adapter au changement climatique pour préserver la ressource en eau

Le Conseil départemental s'engage depuis de nombreuses années en matière d'environnement, notamment dans le domaine de l'eau. En effet, cette précieuse ressource est à la fois source de vie, indispensable à l'agriculture, mais peut aussi se révéler dévastatrice lors des fameux épisodes cévenols. Prévoir demeure donc la priorité pour s'adapter au changement climatique.



L'étang du Scamandre est un espace naturel sensible à protéger.

Trois questions à...



**Françoise
Laurent-Perrigot,**
*Présidente du Conseil
départemental du Gard*

La préservation et la gestion de la ressource en eau sont des enjeux actuels qui nous concernent tous. »

Pourquoi le Conseil départemental a-t-il engagé sa démarche eau et climat ?

En tant qu'élus gardois, nous sommes particulièrement sensibles à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Nous constatons tous les jours l'impact du changement climatique. Le Gard est particulièrement concerné par des phénomènes extrêmes comme la sécheresse ou les épisodes cévenols qui sont malheureusement de plus en plus fréquents. Nous ne pouvions pas rester inactifs. Nous avons donc initié cette réflexion avec l'ensemble des acteurs, pour préserver la ressource en eau, ressource indispensable à la vie.

Comment cette démarche se traduit-elle pour la collectivité ?

Comme pour beaucoup de nos actions, nous avons souhaité une large concertation, avec tous les acteurs concernés : institutions, collectivités, usagers, professionnels. Une série de réunions territoriales a donc eu lieu au printemps dernier, pour recueillir l'avis de tous et dégager des pistes d'action concrètes.

Grâce à ce diagnostic individualisé sur chaque zone géographique identifiée au préalable (Cévennes, Garrigues et plaines, Ceinture rhodanienne et Camargue), nous avons pu prendre conscience que

les difficultés n'étaient pas les mêmes partout, même si des problématiques sont communes à l'ensemble du Gard. Je pense par exemple à nos agriculteurs, qui sont en première ligne en cas de sécheresse ou d'inondations. Lors de ces événements climatiques ciblés nous répondons présents. Nous nous engageons également en matière de sécurité dans deux domaines : avec une aide de plus de 50 M€ par an au Service départemental d'incendie et de secours et, au titre de la solidarité territoriale avec la gestion, en lieu et place des communautés de communes, de nos 5 barrages écreteurs de crues.

Qu'attendez-vous pour la suite ?

Nous agissons dans le cadre de nos compétences et en fonction de nos possibilités financières, en lien avec les autres collectivités car la préservation et la gestion de la ressource en eau sont des enjeux actuels qui nous concernent tous. L'emblématique Pont du Gard, qui fait la notoriété de notre département bien au-delà de nos frontières n'est-il pas le premier exemple de l'action humaine pour approvisionner les Gardoises et les Gardois en eau depuis l'Antiquité ? Nous nous devons de faire en sorte de suivre leur exemple pour aujourd'hui et surtout pour demain.

La Démarche « Eau & Climat »

La vulnérabilité du Gard aux événements climatiques extrêmes ainsi que les déficits chroniques observés sur la ressource en eau ont conduit le Conseil départemental du Gard à lancer une démarche volontariste et innovante : la démarche « Eau & Climat ».

parole d'élue



Bérengère Noguier

Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité

« Cette démarche ambitieuse a pour objectif principal de bâtir une stratégie d'adaptation et de gestion de la ressource en eau face au changement climatique. Basée sur l'acquisition et le partage de connaissances, elle mènera l'ensemble des acteurs de l'eau à construire une trajectoire d'adaptation au changement climatique répondant aux principes suivants :

- Intégrer les enjeux climatiques pour un aménagement résilient des territoires.
- Garantir un accès à l'eau sécurisé, notamment en période estivale, tout en protégeant les milieux aquatiques.
- Développer des activités économiques durables adaptées aux nouvelles conditions climatiques.
- Maintenir une qualité environnementale, source d'attractivité de notre territoire.

L'objectif est d'anticiper pour ne pas subir. »

Dans un contexte de changement climatique qui s'accélère, la définition d'une stratégie globale et concertée de la gestion de la ressource en eau dans le département est primordiale.

Ainsi, un diagnostic du territoire a été établi afin d'évaluer l'état actuel de la ressource en eau, de comprendre les impacts du changement climatique et d'anticiper les besoins futurs.

Ce diagnostic a permis de poser les bases d'un dialogue qui se poursuivra à travers un ensemble de rencontres et d'ateliers de concertation, dans le but de construire une vision territoriale partagée d'adaptation au changement climatique. La première phase d'animation et de concertation — où élus, associations et citoyens ont participé — a eu lieu en juin 2024. La concertation auprès du public s'est poursuivie en ligne via un questionnaire.



Les données extraites de ces deux étapes serviront à enrichir le diagnostic de l'étude Eau & Climat tout en s'appuyant sur les enjeux spécifiques des territoires, en prenant en compte leurs particularités sociales, culturelles et économiques. En cet automne 2024, une 2^e session d'ateliers est en cours, ouverte à tous, pour consolider les pistes d'actions.



Les quatre territoires gardois identifiés dans le cadre de la démarche « Eau & Climat ».

Crédits photos : Teddy Verneuil - Lezbroz, Aurelio Rodriguez, JM Cazenove / CD30

L'eau dans le Gard

Entre l'eau et le territoire se joue souvent une histoire passionnelle. Les Gardoises et les Gardois aiment les bienfaits de l'eau autant qu'ils craignent ses débordements. Il faut dire que c'est une histoire vieille de plusieurs millénaires.

Pas moins de 8 rivières et fleuves sillonnent le Gard, sans oublier une partie de la côte méditerranéenne. L'eau a donc façonné les paysages gardois de multiples manières. Les humains ont très tôt cherché à maîtriser cet élément indispensable au développement de la vie, Parfois avec succès, comme le fameux aqueduc du Pont du Gard, qui transporte l'eau de la source d'Eure à Uzès jusqu'au centre de Nîmes dès l'époque romaine. Le Conseil départemental accompagne aujourd'hui au quotidien les communes gardoises dans la sécurisation de leurs réseaux d'eau et



d'assainissement pour préserver cette ressource inestimable.

Les ravages des inondations ont durablement marqué l'histoire gardoise, conduisant les pouvoirs publics à investir dans des équipements de sécurité comme la digue d'Anduze, par exemple, mais aussi à mettre en œuvre des dispositifs d'alerte pour les habitants. Avec le réchauffement climatique, ces enjeux sont plus que jamais d'actualité, la démarche Eau & Climat s'inscrit donc dans l'avenir.

parole d'élus



Patrick Malavielle

Vice-président du Conseil départemental délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique et Président de l'Établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard

« Le Pont du Gard est devenu le symbole de notre département. Il nous rappelle l'ingéniosité humaine pour maîtriser la nature. Mais ses 2 000 ans d'existence nous incitent aussi à l'humilité et nous enseignent qu'au final, personne ne peut totalement dompter la force de l'eau. »

ZOOM SUR

Le travail de mémoire

Les Archives départementales du Gard ont réalisé 2 expositions itinérantes sur la thématique de l'eau et du climat, qui peuvent être mises à disposition des collectivités et bénéficier d'une médiation.

« **Au fil de l'eau** » retrace l'histoire de l'élément sur notre territoire, identifié par la présence du célèbre aqueduc et par de très nombreux ponts à l'architecture remarquable. Toute une partie revient sur les tragiques inondations vécues dans le Gard au fil des siècles. Elle est visible jusqu'au 10 décembre 2024 à la médiathèque Simone-Veil de Marguerittes.

« **Pour une histoire du climat** » raconte pour sa part l'évolution du climat dans le département à travers des épisodes climatiques qui ont marqué l'histoire.

Rendez-vous sur archives.gard.fr (rubrique transmettre/ les expositions proposées) pour en savoir plus.



Prévenir les inondations

Des actions de sécurisation conduites depuis 20 ans

Pour faire face aux inondations successives dans le territoire et ainsi protéger les populations, le Conseil départemental a pris des mesures concertées avec les services de l'État, la Région et les acteurs de chacun des territoires concernés dès 2003, avec la mise en place de trois Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) pluriannuels.

Ces derniers ont notamment permis de réaliser de nombreux travaux de sécurisation : digues, bassins de rétention, aménagements hydrauliques des cadereaux souterrains de la route d'Uzès à Nîmes grâce à un tunnelier.

Entre autres exemples, on signalera que près de 6 M€ ont été votés en 2023 pour financer des actions de réduction de vulnérabilité des personnes et de leurs biens, mais surtout de sécurisation des systèmes d'endiguement avec par exemple les digues de second rang d'Aimargues et de Gallargues-le-Montueux ou le confortement de la digue de second rang de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Noé : l'observatoire du risque inondation

Anticiper, se préparer et agir : les trois phases de la gestion du risque inondation expliquées et illustrées en un seul site. Ce dernier poursuit 3 objectifs principaux :

- Mesurer l'état du risque sur le territoire et son évolution au cours du temps.
- Suivre et évaluer les politiques publiques de prévention et de protection du risque inondation.
- Informer et sensibiliser le public dans ce domaine.

Noé se veut donc d'une part un outil de connaissance et d'évaluation et d'autre part un moyen de communication et de sensibilisation. **Infos : noe.gard.fr**



Alexandre Pissas,
Conseiller départemental
du Canton de Bagnols-sur-
Cèze et Président du SDIS.

Pour les pompiers gardois

Premier financeur du Service départemental d'incendie et de secours du Gard (SDIS 30), le Conseil départemental abonde le budget des pompiers gardois de près de 54 M€ en 2024. Cette aide est formalisée par une convention pluriannuelle, qui a été renouvelée pour 5 ans en 2023. Celle-ci prévoit par exemple le recrutement de 10 sapeurs-pompiers professionnels d'ici 2027 ou encore une aide pour l'achat de véhicules et d'équipements techniques, plafonnée à 2,5 M€. Et, bien sûr, le Conseil départemental veille à conserver une bonne répartition des secours avec un investissement de 18 M€ sur 5 ans pour la construction, la rénovation et l'entretien des centres de secours gardois.

Présentation du site Eau & Climat

Mis en ligne en juin dernier, le site **eauc climat.gard.fr** permet de faire connaître la démarche depuis sa genèse, présente chacune des étapes de la concertation, le diagnostic et les problématiques par territoire (Camargue ; Garrigues et Plaines ; Ceinture rhodanienne ; Cévennes), expose la méthode de restitution des contributions prévue à l'horizon 2025... Et incite les internautes à enrichir l'état des lieux mais aussi leurs propres connaissances (via notamment des quiz).



Des travaux d'aménagement et de préservation



Le barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge est l'un des cinq barrages gérés par le Conseil départemental du Gard.

© Jean de SAXCE

Le Conseil départemental est un interlocuteur incontournable dans la gestion de la ressource en eau, notamment parce qu'il est gestionnaire de cinq barrages dans le Gard : Sénéchas sur la Cèze, Sainte-Cécile-d'Andorge sur le Gardon d'Alès, Conqueyrac, Ceyrac et La Rouvière sur le bassin du Vidourle. Ces barrages départementaux ont une vocation principale d'écrêtement des crues.

Depuis avril 2007, la gestion des barrages est assurée en régie directe par le Conseil départemental. Il assure l'exploitation et la maintenance, en période normale et en situation de

crue, dans le respect des exigences réglementaires spécifiques. Chaque barrage dispose d'un Plan de prévention des inondations (PPI), qui fixe les seuils et les règles à suivre en cas de montée des eaux.

L'aide aux communes

Un partenariat, noué avec l'Agence de l'eau en 2022, permet d'aider les collectivités dans leurs travaux concernant les économies d'eau (fuites...), la protection des aires d'alimentation des captages et l'amélioration du fonctionnement des ouvrages d'assainissement, notamment les stations d'épuration.

Ce partenariat prévoit un montant total de travaux de 330 M€ hors taxes sur 6 ans, avec une part du Conseil départemental qui s'élève à près de 54 M€ (soit près de 9 M€ d'aides par an).

Au titre de la solidarité territoriale, notamment via les contrats territoriaux, le Conseil départemental soutient les remises à niveau des réseaux d'eau potable et d'assainissement en zone de revitalisation rurale (156 communes dans le Gard). Il contribue également à la préservation et à la restauration des cours d'eau, des zones humides et au maintien de la biodiversité. Enfin, il accompagne la reconquête des zones naturelles d'expansion de crues.

parole d'élu



Olivier Gaillard

Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire

« Notre engagement aux côtés des communes et intercommunalités ne faiblit pas puisque nous participons aux projets en matière d'économies d'eau, d'amélioration des performances des ouvrages d'assainissement, de substitution de ressources déficitaires, de désimperméabilisation des sols et de restauration des milieux aquatiques. »

La protection des espaces naturels

Par sa situation géographique et ses différentes influences climatiques, le département du Gard offre à ses habitants et ses visiteurs la vision de paysages et d'espaces naturels particulièrement riches et variés. Il bénéficie ainsi de vastes zones préservées avec 140 sites en Espaces naturels sensibles et 275 en zones humides.

Le Conseil départemental poursuit depuis 2017 sa politique de création de zones de préemption au titre des Espaces naturels sensibles (ENS), mais également sa politique ambitieuse d'acquisition d'ENS départementaux en lien avec les objectifs de la stratégie Eau & Climat. Ces acquisitions confortent les 4 550 ha déjà acquis.

L'enjeu pour la collectivité est à la fois de concilier protection de l'environnement, développement de la biodiversité et dynamisme économique, la nature étant un atout indéniable pour le tourisme local.

L'aide aux agriculteurs

Le Conseil départemental s'est engagé à soutenir les acteurs agricoles afin de réduire la vulnérabilité au manque d'eau et d'envisager l'aménagement territorial de manière durable en réduisant les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques d'ici 2050.

En effet, depuis plusieurs années, le secteur est sévèrement impacté par des sécheresses récurrentes. Ainsi, en 2023,

une aide exceptionnelle de 600 000 € a été débloquée au profit de l'Association gardoise des agriculteurs sinistrés du Gard pour venir en aide aux viticulteurs, aux éleveurs et aux producteurs d'oignon doux des Cévennes. Sans oublier les 1,2 M€ inscrits au budget 2024, dédiés au développement d'une agriculture durable, garantissant une alimentation de qualité.

L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

Pour 2024, le Conseil départemental du Gard poursuit l'accompagnement financier des projets d'hydraulique agricole. Cette technique du génie civil se concentre sur la gestion de l'eau pour mieux maîtriser l'irrigation et le drainage des terres agricoles. En améliorant l'usage de l'eau, elle permet d'augmenter la productivité et de garantir la ressource en eau sur la durée. Les technologies utilisées peuvent être l'irrigation au goutte à goutte ou la gestion intégrée des bassins versants. Dans le Gard, collectivités et associations peuvent bénéficier d'aides financières pour leurs projets, en fonction des critères suivants : zone géographique (Cévennes, Garrigues et plaines, Ceinture rhodanienne et Camargue), hydraulique agricole individuelle ou collective, situation de l'agriculteur.

Infos : Direction Eau et valorisation du patrimoine naturel

Service eau et milieux aquatiques

Tél. : 04 66 05 41 93 et sur gard.fr

parole d'élue



« Les agriculteurs gardois sont en première ligne sur le changement qui bouleverse leurs récoltes et leurs pratiques. Ils sont des acteurs essentiels de notre économie et garants de la vitalité de nos territoires. Notre soutien aux manifestations de terroirs, notre concours "Gard Gourmand" et nos campagnes d'incitation citoyenne au "bien manger local" accompagnent la pérennisation de cet emploi local au-delà des aides exceptionnelles. »

Cathy Chaulet

Vice-présidente déléguée à l'Agriculture et à la Qualité alimentaire



© Castel Oualou - Assemat

Jean-François Assemat,
Viticulteur aux vignobles
Assemat à Roquemaure

« Je me suis intéressé à la démarche Eau & Climat car, depuis près de 3 ans, j'ai un projet local de mise en place d'un système d'irrigation au niveau de mes vignes. Je ne suis pas le seul, tous les viticulteurs « Côtes du Rhône » sont impactés. Je trouve ça bien que le Conseil départemental prenne conscience de la question de l'eau et j'ai participé aux ateliers pour voir comment était préparée l'étude. J'attends donc les résultats pour savoir comment trouver des solutions urgentes, collectives et pas chères à ce problème, parce que le changement climatique est déjà présent. »

Le Mas d'Asport, laboratoire de l'agriculture gardoise de demain

Le domaine du Mas d'Asport à Saint-Gilles, propriété du Conseil départemental, est occupé par Sudexpé, laboratoire expert en recherche agronomique (fruits, légumes, vignes).

Des expérimentations sont conduites afin de tester et proposer aux agriculteurs des solutions technico-économiques performantes et durables, y compris en matière d'adaptation au changement climatique.

Le Conseil départemental souhaite mener des travaux de rénovation des locaux du site pour permettre l'extension des activités de recherche.



Et demain ?

En route pour la 2^e phase de concertation

La première phase de concertation a eu lieu en juin dernier. L'ensemble des acteurs a été invité à participer au travers de 7 ateliers organisés dans tout le département et à la concertation en ligne de juillet à septembre. Aujourd'hui, la démarche Eau & Climat entre dans sa deuxième phase. Le Conseil départemental va donc organiser, dès cet automne, des ateliers ouverts à tous afin de faire connaître et d'analyser les contributions de la première phase. Ces dernières permettront de faire émerger des éléments de réponse et des solutions quant à la question cruciale qu'est la gestion de la ressource en eau dans le Gard. **Calendrier des ateliers bientôt disponible sur gard.fr**



Une première phase d'ateliers de concertation a eu lieu au printemps.

TÉMOIGNAGES



Michel Payen,

Président, entouré d'une partie du Goujon uzétien, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique et membre du Conseil d'administration de la Fédération de pêche gardoise

Nous, pêcheurs, sommes en première ligne pour constater le changement climatique : des sécheresses qui assèchent nos rivières à la température des eaux qui monte. Nous avons mis en place un système de suivi de nos cours d'eau, qui sont fragilisés, ce qui met en danger notre biodiversité gardoise. Heureusement, les pouvoirs publics semblent comprendre les enjeux et sont très à l'écoute. Tout le monde est conscient de la nécessité de préserver la ressource en eau, même si, comme pour tout changement sociétal, il faut du temps pour mettre en place ce changement. Nous avons de multiples actions pour accompagner ce changement dont la valorisation de l'activité pêche, la sensibilisation du grand public et la protection du milieu aquatique. »



Laurent Bonnard, responsable du Climatographe du Mont Aigoual

Il y a 130 ans que l'Observatoire a ouvert ses portes. Notre secteur était déjà à l'époque soumis à des épisodes cévenols violents, qui ont incité au reboisement pour limiter la violence des eaux. Notre première mission étant aujourd'hui d'informer et de sensibiliser le grand public au changement climatique, un volet de notre vaste exposition aborde évidemment l'eau. Par ailleurs, dans le cadre de notre pôle recherche, nous accueillons actuellement Doriane Morata, doctorante en géographie, dont le thème de thèse est justement « *Changement climatique et modification des pratiques de gestion de la ressource en eau. En quoi les représentations liées à la tension sur la ressource en eau entraînent une modification des usages dans les vallées cévenoles, en tête de bassin versant ?* »

Infos : climatographe.fr



**Isabelle Fardoux-Jouve,
Conseillère départementale
du canton de La Grand'Combe,
déléguée à l'Égalité femme-
homme et à la lutte contre
les discriminations.**

5 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes dans le Gard. Une volonté qui s'illustre avec la délégation « Égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations » d'Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de La Grand'Combe et par de nombreuses actions.

1

L'Observatoire des violences faites aux femmes

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental accompagne et soutient les partenaires qui interviennent auprès des femmes victimes de violences. La collectivité, à travers ses compétences sociales, se trouve très souvent en 1^{ère} ligne dans le suivi des familles et des enfants confiés par une mesure judiciaire ou administrative. L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes réunit les partenaires pour observer, s'inspirer et partager les bonnes pratiques. Il est possible de s'inscrire à une newsletter d'information et de veille juridique et culturelle (inscriptions et contact via reseauddf@gard.fr).

2

Un site internet où trouver de l'aide et des conseils

Le site aidesauxfemmes.gard.fr s'adresse autant aux femmes en difficulté qu'aux professionnels qui les accompagnent. Ainsi, 24h/24 et 7J/7, chacun peut trouver aide et conseils grâce à une cartographie et un annuaire des associations. Il est également possible de déposer un témoignage si on a assisté à des violences. Le site dispose enfin d'une fonction « Effacer mes traces » pour permettre aux victimes de surfer en toute sécurité.

3

Les Journées départementales des droits des femmes

La Culture amplifie la force du message, pour s'interroger et faire évoluer la société. Ainsi, le Conseil départemental coordonne depuis 2017 un programme d'animations, de rencontres, de concerts, d'ateliers dédiés aux droits des femmes autour du 8 mars (Journée internationale des Droits des femmes). En 2024, ce sont plus de 100 événements pour la plupart gratuits, portés par une soixantaine de partenaires associatifs et institutionnels qui sont proposés aux Gardoises et aux Gardois. La manifestation est parrainée par le chanteur Sanseverino.

4

Un prix pour l'Égalité

Chaque année, depuis 2022, le « Prix pour une Égalité femme-homme dans le Gard » a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à un projet nouveau et visant à la sensibilisation de toutes et tous. Il peut, par exemple, concerner l'égalité professionnelle, la lutte contre les stéréotypes de genre ou encore la place des filles et des garçons ou des femmes et des hommes dans les domaines social, culturel, sportif : l'action doit simplement contribuer à la diffusion d'une culture de l'égalité. Le prix est remis en mars, à l'occasion du lancement des Journées départementales.

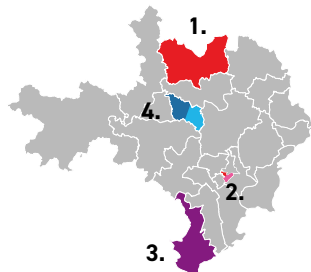
5

Un prix contre les violences

« La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous ». Ce concours du Conseil départemental met en lumière les initiatives locales au profit de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant dans le Gard, il permet d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action innovante. Le concours est ouvert jusqu'au 18 novembre (cf. sur gard.fr), les lauréats seront connus à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre). En lien avec cette Journée, Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations participera au colloque sur le traitement des violences sexistes et sexuelles dans les medias, organisé en partenariat avec le Club de la presse et de la Communication du Gard, le 27 novembre à l'université Unîmes.

Dans nos cantons

Rousson, Nîmes 3, Aigues-Mortes et Alès 3



Cathy Chaulet

1. ● Canton de Rousson *Groupe Communiste*

Rousson : Extension du groupe scolaire

Décidée dès 2019 par la Commune de Rousson, la construction d'un nouveau groupe scolaire permet de répondre à la poussée démographique et d'accueillir les élèves dans des conditions optimales, l'ancien bâtiment datant des années 1950. Cet espace pédagogique comprend d'une part une école maternelle de 8 classes, dotée de salles de motricité et d'arts plastiques, et d'autre part une école élémentaire de 12 classes, équipée d'un pôle animation, d'une salle de gym, d'une galerie d'exposition et d'un auditorium de 200 places. Ce véritable lieu de vie a bénéficié du soutien du Conseil départemental du Gard à hauteur de 244 043 € sur un montant total de travaux de plus de 2 M€.



Ghislain Chassary

2. ●● Canton de Nîmes 3 *Groupe Républicain, Socialiste et Écologiste/Groupe Communiste*

Nîmes : La Contemporaine au collège Feuchères et sur son avenue

Grâce au dispositif « Artistes au collège » du Conseil départemental, l'artiste Delphine Dénéreaz a été accueillie au printemps 2024 en résidence au collège Feuchères dans le cadre de la Contemporaine de Nîmes, triennale de création contemporaine. L'artiste a travaillé avec des élèves de 4^e pour donner naissance à une œuvre qui s'étirait de la Gare de Nîmes centre aux Arènes. Bulles de conversations, messages cryptés et autres symboles perchés entre les platanes de l'avenue Feuchères étaient comme une invitation, une fenêtre ouverte sur les préoccupations, les rêves, les attentes ou les espoirs des jeunes. Toutes les actions « Artistes au collège » sont financées par le Conseil départemental à hauteur de 5 000 € chacune.



Dominique Andrieu-Bonnet



Vincent Bouget

3. ● Canton d'Aigues-Mortes *Groupe Territoires Citoyens*

Le Cailar : restauration de l'église Saint-Étienne et réfection des Arènes

Dans son vaste programme de réhabilitation des bâtiments communaux, la ville du Cailar a sollicité le soutien du Conseil départemental pour mettre aux normes l'éclairage et la piste des Arènes de la Glacière. Étaient également concernées la réfection de la toiture des tribunes et du toril mais aussi la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. S'agissant de l'église Saint-Étienne, l'aide du Conseil départemental était attendue pour la restauration du clocher, de la tourelle d'escalier ainsi que de la façade ouest du monument historique. L'aide financière du Conseil départemental a été portée à près de 70 000 € pour la réalisation de ces différents projets.



Laurence Barduca Fauquet



Robert Crauste

4. ●●● Canton d'Alès 3

Groupe Le Bon Sens Républicain / Groupe UDI Centre et Indépendants

Vézénobres : agrandissement du verger conservatoire

Le verger conservatoire de Vézénobres constitue un élément clé pour la sauvegarde et le développement de la filière figue ainsi que la mise en valeur de ses différentes variétés. C'est avec cet objectif qu'Alès Agglomération a sollicité l'aide du Conseil départemental afin d'agrandir cet espace. L'aménagement d'une nouvelle parcelle avec travaux de terrassement, la mise en place de micro asperseurs et la plantation de pieds de figuiers avec clôture, tous ces travaux ont nécessité la mobilisation de près de 140 000 € dont 34 919 € du Conseil départemental du Gard.



Marie-Christine Peyric



Frédéric Gras

selfie

JEAN-CHARLES VALLADONT ET BAPTISTE ADDIS

Les archers de l'Arc club de Nîmes ont porté haut les couleurs de la France et du Gard cet été lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. En équipe avec Thomas Chirault, ils ont remporté la médaille d'argent face à la Corée du Sud, équipe phare de la discipline.

Jean-Charles Valladont, 35 ans, connaît bien les JO, il est vice-champion olympique en individuel en 2016 à Rio, n°1 mondial en 2017 et donc vice-champion olympique en équipe cette année. Originaire de Franche-Comté, il a rejoint l'Arc Club de Nîmes il y a 11 ans. Il y a côtoyé les athlètes de haut niveau œuvrant sur le circuit de division 1, notamment Pierre Plihon, qui avait participé par deux fois aux Jeux olympiques, en 2016 à Rio de Janeiro et en 2021 à Tokyo. Il apprécie particulièrement l'ambition du club à développer le tir à l'arc au plus haut niveau, le côté humain qui porte les valeurs de ce sport, le bénévolat au sein du club et surtout la parfaite entente avec les membres dirigeants, notamment le président Philippe Michelutti et le directeur sportif et entraîneur équipe masculine Olivier Grillat qui l'accompagne lors de nombreux tournois nationaux et internationaux.

« Paris, les Invalides on ne pouvait pas rêver mieux pour ces Jeux ! Le plus dur étant de ne pas se laisser perturber par l'émerveillement du lieu et l'engouement des spectateurs. » Avec pour devise « *Tout seul on*



De gauche à droite : Jean-Charles Valladont, Olivier Grillat et Baptiste Addis.

avance, ensemble on avance plus loin », Jean-Charles et ses coéquipiers avaient toutes les planètes alignées pour briller lors de ces jeux. Solides et puissants avec des personnalités différentes, ils ont su s'épanouir ensemble pour nous offrir le meilleur. Ils ont su gravir les qualifications face aux Italiens, puis aux Turcs et gagner la médaille d'argent face aux intouchables Coréens, un parcours remarquable.

Baptiste Addis, benjamin de la délégation française aux JO de Paris 2024 – surnommé « l'Enfant » par Jean-Charles « le Vieux » – décroche à seulement 17 ans sa première médaille d'or aux championnats d'Europe et la médaille d'argent par équipe aux JO de Paris 2024. Champion de France à 11 ans, il intègre le pôle espoirs à 13 ans et le pôle France à 15 ans. Ce jeune Gardois rejoint l'Arc club de Nîmes il y a 2 ans. Initialement préparé pour les Jeux de 2028, sa rapide progression ces deux dernières années lui a permis d'être sélectionné pour Paris 2024. *« Durant ces Jeux, la complicité, l'esprit d'équipe, les rires et le partage nous ont placés dans les meilleures conditions pour vivre pleinement les épreuves. L'expérience de Jean-Charles et Thomas combinée à ma jeunesse a contribué certainement à dédramatiser les choses et à apporter la sérénité nécessaire pour jouer et donner le meilleur de nous-mêmes, jusqu'au bout, tout en prenant du plaisir. »* Persévérants, concentrés et canalisés, ces deux athlètes aux personnalités différentes ont su s'épanouir ensemble pour une médaille bien méritée.

À noter :

Du 16 au 19 janvier 2025, l'Arc Club de Nîmes organise la 27^e édition de son Tournoi International de tir à l'arc en salle. Retrouvez Jean-Charles et Baptiste sur cette compétition durant 3 jours exceptionnels avec les meilleurs archers du monde.

L'Économie sociale et solidaire,

une chance pour tous les territoires

L'Économie sociale et solidaire est une alternative à l'économie de marché, que le Conseil départemental a décidé de soutenir à travers un plan d'actions dédié.

Définir l'Économie sociale et solidaire (ESS) est compliqué*, mais la comprendre est facile. Car l'ESS est partout dans nos vies : au cœur des associations, mutuelles, coopératives ou fondations, elle porte des valeurs plus humaines, fait passer l'utilité sociale avant les profits, est sensible à l'environnement et aux besoins de son territoire. Quand vous faites appel à une aide à domicile ou quand vous allez acheter des oignons (doux, des Cévennes, bien sûr) dans une coopérative, vous êtes dans l'ESS.

Bien que l'économie ne soit pas une compétence obligatoire du Conseil départemental, la Présidente Françoise Laurent-Perrigot et Hélène Meunier, Vice-présidente déléguée à l'Économie sociale et solidaire et à la Lecture publique, ont décidé de s'engager sur cette voie car l'ESS est transversale à de nombreuses politiques publiques dont la collectivité a la compétence : social, petite enfance, mobilité, insertion, etc. « Notre volonté commune est de construire un Gard durable, plus solidaire et plus humain », déclarent les élus.

* Cf. page 26, notre Portrait d'Histoire consacré au Gardois Charles Gide, père de l'ESS.



Hélène Meunier,
Vice-présidente du Conseil
départemental déléguée à
l'Économie sociale et solidaire
et à la Lecture publique,

En novembre,
c'est le mois de l'ESS

Dans le cadre du mois de l'ESS (porté par la Chambre régionale de l'ESS), le Conseil départemental invitera les professionnels gardois de l'ESS à 3 événements :

- **7 novembre : Rencontres du mécénat, en partenariat avec la Maison des initiatives ESS (la MIESS, hébergée à l'Espace Diderot du Conseil départemental à Nîmes).**
- **12 novembre : Premier « Café engagé » à Bagnols-sur-Cèze avec l'association France active AIRDIE.**
- **26 novembre : Restitution du Schéma de l'ESS et Partage d'outils entre structures de l'ESS (inscriptions par mail à dcom@gard.fr).**



Une série d'ateliers ont eu lieu l'année dernière sur l'ensemble du territoire gardois, pour l'élaboration du premier Schéma départemental de l'ESS.

LES « APPELS À COMMUN(S) » CHANGENT LA DONNE

La principale innovation portée par le Schéma départemental de l'ESS, voté au printemps 2024, réside dans un changement de fond des pratiques professionnelles : les appels à commun(s). Traditionnellement, ce sont les collectivités qui définissent un besoin et lancent un appel à projets pour y répondre. Avec les appels à commun(s), ce sont les entreprises de l'ESS qui vont travailler, en collaboration, sur la définition du besoin. Ainsi, les structures seront invitées à se regrouper à leur échelle pour éviter les écueils de la mise en concurrence. Un « appel à coopérer au profit des territoires » résume Hélène Meunier.

DANS LES PAS GARDOIS de...



Théophile Leroy

acteur du film
« Un p'tit truc en plus »

Originaire de Pujaut, l'acteur de 27 ans est devenu célèbre pour son rôle de Baptiste, le fan de foot dans le film star du printemps 2024 « Un p'tit truc en plus ».



Théophile sera présent aux portes-ouvertes de la Maison départementale des personnes handicapées le 7 décembre à Nîmes, aux côtés de Flora Vautier, médaillée aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

Il a commencé la comédie à 24 ans, en 2021, lorsqu'il est retenu pour le tournage de la série *Visions* de TF1, où il incarne Sacha Thureau, jeune homme vivant avec un handicap mental, cousin de la petite fille qui disparaît. Un premier rôle qui le révèle en tant qu'acteur, y compris pour ses proches. À la suite de son très bon travail dans *Visions*, il a intégré l'agence artistique "Singularist Paris" en septembre 2022. En préparant *Un p'tit truc en plus*, Artus a choisi Théophile pour sa personnalité et ses prestations dans *Visions*. Il souhaitait qu'il participe au film avec 11 autres acteurs. Une superbe expérience pour le jeune homme, qui a monté les marches au Festival de Cannes en mai 2024 avec l'équipe du tournage. Pour ses parents, « le handicap peut être une force quand elle enrichit le tout par sa différence. Toute la difficulté est de trouver sa juste place. Nous avons toujours suivi Théophile dans ses passions, celles qui le rendaient heureux : la musique, le chant et l'interprétation ». Ce message est aussi celui porté par la Maison départementale des personnes handicapées, qui accompagne les familles dans tous les aspects du quotidien.

UN LIEU



Je pense à la **Bambouseraie**, ce grand parc avec des bambous et des animaux. J'aime me retrouver en pleine nature, ça m'apaise.

UN ÉVÈNEMENT

Je suis allé aux Arènes de Nîmes avec l'Institut médico-éducatif (IME) La Cigale pour assister à l'élection de la chanson de l'année en 2020. C'est une très belle expérience pour moi qui suis un grand passionné de musique, notamment les chants polyphoniques : bulgares, lituaniens, mongols, corses, orthodoxes russes, gospel, etc. Je joue de toutes sortes de percussions du monde. Mon oreille, c'est mon p'tit truc en plus. Elle me permet d'entendre parfaitement la musique et de la reproduire instantanément.

UN MONUMENT



La « **Maison Carrée** » à Nîmes car on peut faire des visites, voir la salle d'exposition et admirer ce patrimoine architectural préservé. C'est une fierté pour le Gard qu'elle fasse désormais partie du patrimoine mondial de l'Unesco.

UN SOUVENIR

J'ai beaucoup aimé faire du théâtre à Nîmes, lorsque j'avais 15 ans grâce au partenariat entre mon IME La Cigale, l'IME Le Bosquet de Nîmes et le théâtre Télémac. Je jouais sur les émotions pour m'entraîner. Et même si je ne suis pas passionné de foot comme Baptiste, je me souviens que je m'entraînais à marquer des buts avec mon père au stade de Pujaut. Pour ce rôle, je joue réellement la comédie et pendant le tournage, je n'ai pas hésité à faire des propositions de jeu, comme lorsque je suis triste d'avoir perdu mon ballon. J'ai adoré jouer avec Clovis Cornillac, que je connaissais par *Belle et Sébastien*.

RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

Objectif santé pour tous : le Gard prend soin de vous !

Lorsque nous allons à votre rencontre, l'une des préoccupations majeures qui ressort est bien celle de la santé et du difficile accès aux soins. Pas un canton, hélas, n'est épargné par la désertification médicale qui touche la ruralité, le périurbain et les villes et qui ne s'arrête pas aux frontières du Gard. Cette situation difficile découle pour beaucoup des choix de l'État ces dernières décennies que nous subissons. Pour autant, il n'y a pas de fatalité pour notre majorité départementale ! C'est pourquoi nous avons choisi d'amplifier nos efforts pour améliorer votre santé et celle de vos proches, bien que la santé ne soit pas une compétence obligatoire du Conseil départemental. À l'issue d'une importante concertation locale, nous venons ainsi de voter à l'unanimité notre Plan Santé pour nous doter d'une stratégie et d'actions concrètes comme le soutien aux initiatives de vos équipes municipales dans leur projet de développement de structure de santé, les bourses d'études aux internes en médecine avec convention d'engagement, pour inviter ces derniers à s'installer sur notre territoire ou encore l'instauration d'une rencontre annuelle de la santé.

Avec ce plan, qui permettra à terme une offre durable et attractive sur notre sol, nous continuons d'agir pour vous et avec vous.

Christophe Serre, Président du groupe Républicain, Socialiste et Écologiste. Dominique Andrieu-Bonnet, Carole Bergeri, Denis Bouad, Amal Couvreur, Martin Delord, Pascale Fortunat-Deschamps, Olivier Gaillard, Maryse Giannaccini, Marc Larroque, Françoise Laurent-Perrigot, Héléne Meunier, Sylvie Nicolle, Bérangère Noguier, Nathalie Nury, Bruno Pascal, Alexandre Pissas, Patrick Scorsone

COMMUNISTE

DÉFENDRE TOUS LES EMPLOIS SUR LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE SALINDRES

Hier, aujourd'hui, demain, rien ne change, l'emploi industriel du pays disparaît tous les jours à une vitesse exponentielle, laissant des femmes, des hommes, des familles, des territoires sur le carreau avec pour seul horizon des friches industrielles et pour seul avenir chômage et précarité.

Depuis fin septembre, c'est un nouveau drame économique qui se joue sur la plate-forme chimique de Salindres impactant, une fois encore, le bassin d'emploi d'Alès et plus largement le département du Gard. Les dirigeants du groupe SOLVAY ont annoncé brutalement la fin de la production sur le site, entraînant le licenciement de 68 salariés dans les 6 mois.

Le Président de la République et le Gouvernement ne peuvent affirmer de nouveaux choix industriels et en même temps participer à la liquidation de nos entreprises.

Le groupe Solvay a les moyens et la responsabilité de maintenir l'activité et d'en développer d'autres.

Le Groupe Communiste exige avec force auprès de SOLVAY, de l'État et du Gouvernement :

- Le maintien et le développement de tous les emplois industriels sur la plateforme de Salindres,
- Que l'État et le Gouvernement prennent les mesures pérennes à la hauteur de la situation,
- Que Le Ministère de l'industrie pèse sur la direction du groupe pour que les licenciements soient évités.

Ce n'est pas l'immigration qui nous supprime nos emplois !

Le groupe des élu.e.s communistes

Christian Bastid, Vincent Bouget, Ghislain Chassary, Cathy Chaulet, Isabelle Fardoux-Jouve, Patrick Malavieille

TERRITOIRES CITOYENS

Plan Santé Gard 2024-2027 : un meilleur accès à la santé pour tous

Le Conseil départemental a élaboré son premier Plan Santé Gard 2024-2027.

Ce Plan Santé marque notre volontarisme sur l'accès à la santé, compétence de l'État mais qui constitue une préoccupation majeure des Gardois.

La Covid a mis en exergue les difficultés de notre système de santé qui menacent sa pérennité. L'urgence est toujours là, et comme toute pathologie non traitée, elle s'est aggravée.

Dans le Gard, la situation est inquiétante : des besoins en santé qui augmentent avec la démographie et le vieillissement de la population, une offre de soins qui se dégrade par manque de praticiens, en particulier dans les zones les plus rurales.

La conséquence immédiate est le renoncement aux soins : 65 % des Gardois disent avoir des difficultés pour se soigner, un tiers a déjà dû renoncer à des soins pour des raisons de coût, de délai ou d'accessibilité.

Ces difficultés, nous les vivons au quotidien dans nos territoires.

Notre Plan Santé propose des mesures concrètes pour favoriser l'installation de médecins : soutien financier aux projets de maisons de santé et aux achats nécessaires à la téléconsultation, soutien financier aux étudiants internes qui s'engagent à s'installer dans nos territoires fragiles pour une durée minimum de 5 ans.

En créant des conditions attractives pour les médecins de demain, le Conseil départemental s'attaque au problème de la démographie médicale, en faisant le pari de l'avenir.

Docteur Robert Crauste Président du groupe Territoires Citoyens Laurence Barduca-Fauquet, Valérie Guardiola, Rémi Nicolas

POINTS DE VUE

Les opinions exprimées par les groupes politiques dans la rubrique Points de vue n'engagent que leurs auteurs et doivent répondre aux exigences de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

LE BON SENS RÉPUBLICAIN

Des restrictions budgétaires à tout prix ?

Le budget départemental est soumis, depuis plusieurs années, à des pressions croissantes, notamment en raison des hausses de dépenses telles les revalorisations liées au Revenu de solidarité active (RSA) ou au Ségur de la Santé et la baisse des recettes fiscales, dont des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO).

L'explosion des dépenses, notamment sociales, et l'augmentation des besoins dans la protection de l'enfance ou pour les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes plonge le Conseil départemental dans une asphyxie budgétaire. C'est pour le département l'heure des choix. Cette dégradation accélérée des finances oblige le Conseil départemental du Gard à réévaluer ses priorités financières.

Malgré cette contrainte, nous sommes prêts à travailler sur le budget 2025. Nous avons la responsabilité de maintenir nos investissements dans des grands projets structurants (comme la rocade de Nîmes). Ils jouent un rôle clé dans la dynamisation de l'économie locale et l'attractivité du territoire.

Il est crucial d'intensifier et de maintenir notre engagement envers l'industrie locale, et nous renouvelons notamment tout notre soutien aux salariés de Salindres.

En somme, si le contexte budgétaire est délicat, le Conseil départemental se doit de maintenir les aides aux communes afin de les accompagner et de soutenir l'économie de notre territoire. C'est à travers ces choix stratégiques que nous bâtirons un avenir solide pour notre département.

Valérie Meunier, Présidente du groupe Le Bon Sens Républicain
Rémi Bachevalier, Pascale Bories, Léa Boyer, Muriel Dherbecourt, Véronique Gardeur-Bancel, Frédéric Gras, Julien Plantier, Sophie Roulle, Richard Tiberino, Eddy Valadier

UDI, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Le Conseil départemental du Gard acteur dans la préservation de l'environnement

La prise en compte des enjeux environnementaux par le Conseil départemental se traduit par des aides diversifiées pour une pluralité de bénéficiaires.

- **Pour les collectivités** : Aide à l'investissement en matière d'eau et assainissement ; Prix des initiatives pour les projets publics en faveur de la transition écologique et solidaire ; Aide à l'acquisition d'Espaces naturels sensibles ; Bonification écologique de 10 % dans le règlement des Crédits d'Équipement pour les bâtiments publics ; Dotation de végétaux pour les projets d'aménagement d'espaces verts. Sans oublier les projets à venir de désimperméabilisation des cours des collèges.

- **Pour les initiatives associatives** : Appel à projets correspondant aux objectifs de la politique départementale définis dans les schémas départementaux (protection de l'environnement, nature et biodiversité, prévention des risques naturels et transition écologique, adaptation au changement climatique).

Pour aller encore plus loin, en raison de l'enjeu climatique fort, notre groupe a proposé en séance le 12 Janvier 2024 que le Conseil départemental du Gard, sans attendre les éventuelles obligations réglementaires à venir, instaure une démarche de Budget vert, ayant pour but de mesurer l'impact environnemental réel des investissements de la collectivité et d'amplifier nos actions.

Philippe Ribot et les élus du groupe UDI, Centre et Indépendants
Jean-Charles Bénézet, Gérard Blanc, Marie-Christine Peyric, Huguette Sartre

Graines, l'expo événement à Saint-Jean-du-Gard

Depuis plusieurs mois, l'illustratrice gardoise Marie-Laure Cruschi, alias Cruschiform, a pris ses quartiers à Maison Rouge, musée des vallées cévenoles de Saint-Jean-du-Gard, pour une résidence d'artiste inédite.

L'exposition

« Graines, une prodigieuse Odyssée » est une exposition qui découle du livre "L'odyssée des Graines" publié chez Gallimard. Elle a été conçue durant une résidence de territoire en arts visuels du Conseil départemental du Gard et de la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie. La co-production de cette exposition est assurée par l'association Nîmes s'illustre et Maison Rouge. Cette exploration artistique invite le public à s'émerveiller de la créativité de la nature, sur les procédés de dispersion des graines et la diversité des formes qui en résultent. L'exposition est un hymne à la biodiversité qui réunit plus d'une centaine de graines.

En pratique

« Graines, une prodigieuse Odyssée »
Exposition visible jusqu'au 5 janvier 2025 à
Maison Rouge, musée des vallées cévenoles
5, rue de l'Industrie à Saint-Jean-du-Gard.
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h.
Infos : maisonrouge-musee.fr

La résidence de territoire

Les projets artistiques de territoire favorisent l'inclusion culturelle de tous les habitants, en mettant l'accent sur les territoires dans lesquels l'offre culturelle est la moins développée comme les territoires ruraux avec une attention particulière portée aux jeunes. Pour *Graines*, l'artiste a animé plusieurs rencontres avec les habitants du territoire. L'oeuvre collective présentée au printemps a ainsi été réalisée avec des résidents de la Résidence Soubeiran (Établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes), une classe de CM1 de l'école Robert-Lavesque de Saint-Jean-du-Gard et des adultes accompagnés par La Pradelle, Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT). Pour le projet autour du design culinaire, Cruschiform a travaillé avec deux professeurs et des élèves du lycée hôtelier Marie-Curie.

sortir

- culture
- gastronomie
- sport

Les expos du moment

« Point, Pierre, Étoile »

Exposition des dessins de Max Wyse

Jusqu'au 15 novembre 2024

Château d'Assas

11, rue des Barris - 30120 Le Vigan

[Château d'Assas](#)

« De Renoir à Van Gogh »

Du 14 décembre 2024

au 4 mai 2025

Musée Albert André

Place Auguste-Mallet,

30200 Bagnols-sur-Cèze

et Musée d'art sacré

2, rue Saint-Jacques, 30130 Pont-Saint-Esprit

[musees-occitanie.fr](#)

« Couleur et Lumière »

Œuvres de Joseph Meissonnier

Jusqu'au 29 décembre 2024

Musée Pierre de Luxembourg

3, rue de la République

30400 Villeneuve-lez-Avignon

[musees-occitanie.fr](#)

« Sous les pixels, la matière »

Exposition collective de Régina Silveira, Ana Maria Tavares, Mona Kim et Nicolas Tourte

Jusqu'au 4 janvier 2025

Pont du Gard - Rive gauche

30210 Vers-Pont-du-Gard

[pontdugard.fr](#)

« Graines, une prodigieuse Odyssée »

(cf. aussi p. 23)

Jusqu'au 5 janvier 2025

Maison Rouge - musée des vallées cévenoles

5, rue de l'Industrie

30270 Saint-Jean-du-Gard

[maisonrouge-musee.fr](#)

« Chroniques sportives »

La pratique sportive dans le Gard de l'Ancien Régime à nos jours

Jusqu'au 31 mai 2025

Archives départementales du Gard

365, rue du Forez 30000 Nîmes

[archives.gard.fr](#)

Jusqu'au 15 décembre

FESTIVAL AUTOMNE musical à Nîmes ●

[automne-musical-nimes.org](#)

Novembre

8/11 au 6/12

Les Atypiques ●

Théâtre

Alès et ses environs

Huit spectacles différents à

la rencontre du public

[atpales.fr](#)

10

Foulées d'Alès Agglomération ●

Alès

[ales.fr](#)

12

Challenge jeunes rameurs ●

Aviron

Beaucaire - Base nautique

[avironoccitanie.fr](#)

15

Duo Nocturne ●

Trophée gardois

des Duos nocturnes

Domessargues

[Facebook/Trophées gardois](#)

[des Duos nocturnes](#)

15 au 18

Salon MIAM ●

31^e édition

Alès - Parc des expositions

[miam-ales.com](#)

21

ReGard sur le vin ●

Événement de l'IGP

Côteaux du Pont du Gard

Nîmes - Musée de la Romanité à 18h30

[facebook/ReGard sur le vin](#)

DU 21 au 24

31^e Balade du primeur ●

Villages du Gard rhodanien

[labaladeduprimeur.com](#)

La Veni Vici

Du Duché d'Uzès aux Arènes de Nîmes, en passant sur le Pont du Gard, la Veni Vici est une course qui fait remonter le temps au fil de l'eau en parcourant l'un des plus remarquables ouvrages au monde : l'aqueduc de Nîmes, construit il y a 2 000 ans.

Fortement chargée d'histoire, cette course est également un véritable défi sportif

que Yeswerun propose de relever le 9 novembre, avec 5 distances et 3 sports : course à pied, marche nordique chronométrée et randonnée.

Infos

[lavenivici.com](#)



23

Concerts ●

Sax Machine + Charly Cut, soirée proposé par le Sac à Son Nîmes – Paloma dès 20h

24

Festival Anima ●

Concert avec le Nouveau Chœur d'Igor Mykhailevsky
Sauve – 17h au Temple
chretiensetcultures.fr

Décembre

4 au 8

Charbon ardent ●

Festival
La Grand'Combe
Spectacle exceptionnel au Puits Ricard le samedi 7 à 17h30
lagrandcombe.fr

6

Tournoi national de Judo ●

Nîmes
Nimes.fr

BEFORE ●

Concert de sélection des BEFORE
Uzès, Salle de l'Ombrière à 19h30
Avec les 4 groupes sélectionnés auparavant sur écoute
gard.fr

7

Portes ouvertes ●

Portes ouvertes de la Maison départementale des personnes handicapées
9h-12h. En présence de Théophile Leroy, acteur du film « Un p'tit truc en plus » et de Flora Vautier, médaillée aux Jeux paralympiques de Paris 2024.
176, boulevard Salvador Allende – Nîmes
gard.fr

ZOOM SUR

La Semaine gardoise des droits de l'enfant

Venez fêter le 35^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) lors de la Semaine gardoise des droits de l'enfant, qui se tiendra cette année du mercredi 20 au vendredi 29 novembre, en collaboration avec l'association Défense enfance internationale (DEI) Gard. Au programme : des animations, des projections de films, des débats et rencontres à travers tout le département pour sensibiliser les parents et les enfants, à ces droits. Ouvert à tous. Programme complet sur gard.fr



Maryse Giannaccini,
Vice-présidente déléguée
à la Protection de l'enfance,
à la petite enfance et
au soutien à la parentalité

8

Fête de l'olive ●

Corconne
corconne.fr

Hivernatrail ●

Challenge gardois des trails
Saint-Côme-et-Maruéjols
hivernatrail.com

9 au 15

Festival les Volques ●

Nîmes
5^e édition du Festival musical

21

Duo Nocturne ●

Trophée gardois des Duos nocturnes
Rousson
[Facebook/Trophées gardois des Duos nocturnes](https://Facebook.com/Trophées%20gardois%20des%20Duos%20nocturnes)

25 au 27

Championnat régional de gymnastique ●

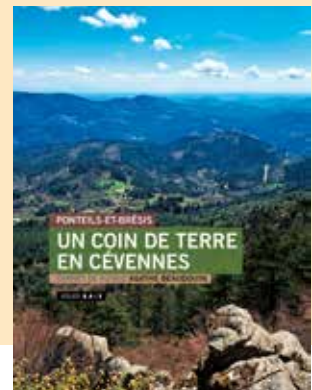
Organisé par Gym Flip
Beaucaire
occitanie-ffgym.com

À lire...

Ponteils-et-Brésis, Un coin de terre en Cévennes, d'Agathe Beaudouin

Ponteils-et-Brésis, petit village des hautes Cévennes, à la frontière lozérienne, a voulu dresser un portrait de son territoire, avec ses paysages en bord de Cèze et ses habitants façonnés par leur lien avec la nature qui les entoure. Le Conseil municipal a donc fait appel à Agathe Beaudouin, journaliste gardoise pour ce carnet de voyage atypique, enrichi de 300 photos et agrémenté de données chiffrées sur le territoire compilées par l'éditeur nîmois Bruno Doan. Une idée cadeau originale pour tous les amoureux des Cévennes.

Ponteils-et-Brésis, Un coin de terre en Cévennes, carnet de voyage d'Agathe Beaudouin, éditions Atelier Baie, 20 €



AD**Archives
Départementales**

Les Archives départementales du Gard ont réalisé en 2021 une exposition sur le thème de l'Économie sociale et solidaire, née il y a 150 ans, notamment dans le Gard, où l'économiste Charles Gide, Uzétien de naissance, a posé les bases théoriques

de cette nouvelle forme d'économie, plus respectueuse des hommes et qui encourage les formes coopératives.

Retrouvez cette exposition sur le site internet des Archives départementales (rubrique expositions), archives.gard.fr

Les Archives départementales du Gard, qui conservent les fonds de l'association « la Paix par le Droit », ont débuté en octobre 2024 un partenariat avec le département Droit – Économie – Gestion de l'Université de Nîmes.

Les étudiants de master Management des risques et master Droit public (droit des collectivités territoriales) vont porter une attention particulière à la vie et l'œuvre de Charles Gide, dont le buste orne la salle des revues de la bibliothèque universitaire du site Vauban. Leur cours traitera pour l'essentiel de l'innovation sociale via la question de l'Économie sociale et solidaire et de ses évolutions.

À travers divers thèmes, les étudiants retraceront les propositions d'alors pour les restituer dans les débats sociaux (inégalités, environnement, climat, biodiversité, accès aux ressources, financements, participation à la société, pouvoir, Europe, globalisation...) mais aussi politiques, religieux, institutionnels et économiques d'aujourd'hui.

Cette démarche pédagogique bénéficie de l'appui des Archives départementales du Gard grâce à l'accessibilité du fonds dit « Paix par le Droit ». En effet, les revues *La Paix par le Droit* et *L'Émancipation* ont été numérisées par les Archives départementales, soit 17 519 vues accessibles en ligne. Ce partenariat inédit sera mis en lumière lors d'une table ronde en décembre où les étudiants échangeront avec le public (date exacte à suivre sur gardinfo.gard.fr).

Charles Gide

père de l'Économie sociale et solidaire



Charles Gide, théoricien de l'Économie sociale et solidaire, a donné son nom au lycée général d'Uzès.

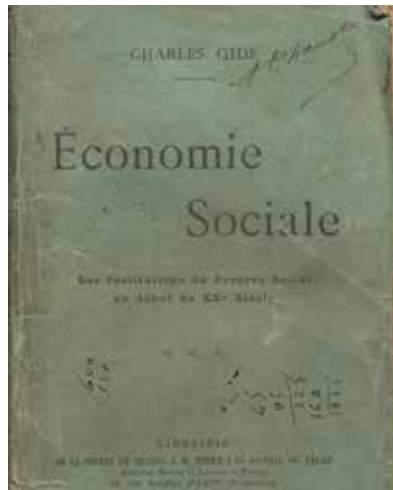
En ce mois de l'Économie sociale et solidaire, comment ne pas évoquer le Gardois qui a le premier théorisé les grands principes fondateurs de cette forme d'économie coopérative ?

Né en 1847 dans une famille protestante, Charles Gide grandit à Uzès, où son père est président du tribunal civil. Moins connu du grand public que son illustre cousin écrivain André, il a toutefois un parcours exceptionnel. Après de brillantes études de droit à Paris, il enseigne comme Professeur d'Économie politique d'abord à Bordeaux (1874), puis à Montpellier (1880), et enfin à la Faculté de Droit de Paris (1898). Il enseignera également à l'École des Ponts et chaussées et à l'École Supérieure de guerre. Il est nommé au Collège de France en 1921.

Théoricien de l'Économie sociale et solidaire

Il publie en 1884 les *Principes d'économie politique*, manuel qui connaît un succès considérable avec 26 éditions de 1884 à 1931 et 19 traductions. Dès 1886, il devient le théoricien de ce qu'il est convenu d'appeler l'« École de Nîmes ». Ce mouvement coopératif français, actif surtout dans le Sud de la France, est animé par des protestants (Auguste Fabre, Édouard de Boyve). En 1888, l'*Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales* est ainsi créée à Nîmes, avec le pasteur Fallot comme président et Charles Gide comme vice-président.

L'idée dominante est que la coopération favorise l'émancipation, en créant une structure d'apprentissage de la démocratie et de l'efficacité économique, qui permet d'abolir le régime du profit sans tomber dans l'étatisme. Ce principe de solidarité – partagé par des hommes comme Henri Marion, Émile Durkheim, Léon Bourgeois – est présenté comme la voie entre libéralisme et marxisme. Le mensuel *L'Émancipation*, fondé en 1886 et dans lequel Charles Gide rédigea 840 articles, permet de vulgariser la notion de coopérative. Cette idée est principalement appliquée à Nîmes où Charles Gide intègre une « Coopérative



En haut : livre *l'Économie Sociale* de Charles Gide (1905) – Archives départementales du Gard - BIB MAR 2772

1^{er} numéro du journal *L'Émancipation* (schéma d'une maison collective d'ouvriers en couverture) - 15 novembre 1886 - Archives départementales du Gard, JR 267 27

de consommation », s'intéressant aux problèmes concrets de gestion et de conflits que ces coopératives ont avec le commerce privé.

Charles Gide fondera son propre journal *La Revue d'économie politique* en 1887.

Christianisme social

Dreyfusard, héritier du socialisme français « associationniste », Charles Gide défend le social mais non le socialisme révolutionnaire. Dans toute son action, Charles Gide met toujours en avant

une forte exigence morale. Il souligne la valeur religieuse de cette « École nouvelle », fondée sur la solidarité, en étant d'abord vice-président du mouvement du Christianisme social créé par Tommy Fallot en 1888, avant d'en prendre la présidence en 1922.

Il aborde les différents problèmes sociaux de la fin du XIX^e siècle avec une relative modération, cherchant une 3^e voie entre une religion aveugle au problème social et un socialisme sourd à la dimension spirituelle de l'homme. Invité en Union des républicains socialistes soviétiques (URSS) à l'automne 1923 après une série d'articles dénonçant le bolchévisme, il reconnaît qu'une « organisation coopérative intégrale » semble possible, mais juge le communisme un peu « trop rouge ». Son œuvre, très critiquée à l'époque par la bourgeoisie comme par la gauche, est redécouverte dans la seconde moitié du XX^e siècle. Dans les années 1970, l'Économie sociale et solidaire remodèle les rapports entre l'État et le marché. Les chocs pétroliers et le retour du chômage, source d'exclusion, incitent à créer un nouveau mode

de développement économique. C'est la naissance du commerce équitable et des circuits courts. Ce courant a débouché sur la loi ESS du 31 juillet 2014. Charles Gide était donc précurseur, puisqu'il abordait déjà de nombreux problèmes économiques actuels : vieillissement de la population, problèmes de législation sociale (retraites, etc.)...

Ce regain d'intérêt entraîne le développement d'une réflexion sur ces enjeux. Le Conseil départemental a ainsi voté son 1^{er} Schéma départemental de l'ESS en mars 2024 (cf. p. 19) et les Archives départementales du Gard développent depuis la rentrée un partenariat sur ce thème avec l'université Vauban de Nîmes (cf. encadré page 26).

Sources : Archives départementales du Gard
Site du musée virtuel du protestantisme : museeprotestant.org



Miam!

SOYONS GOURMANDS

le Marché

INGRÉDIENTS

300 g de brandade
« La Nîmoise »
4 ou 5 pommes de terre
10 cl de crème fraîche
1 oignon

2 gousses d'ail
Sel
Poivre
Persil
Chapelure

Niveau facile
Préparation : 45 min
4 personnes

Parmentier de brandade

Par La Maison de la Brandade « La Nîmoise » - Nîmes et Uzès



Préparation

Peler les pommes de terre et les faire **bouillir**.

Écraser les pommes de terre dans un saladier en y incorporant la crème fraîche et la brandade.

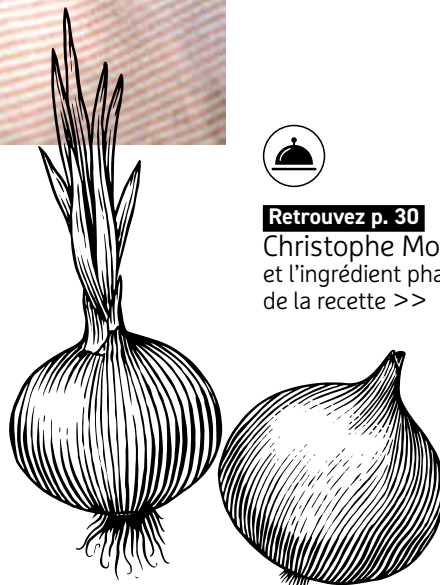
Faire revenir les oignons à la poêle.

Incorporer au mélange les oignons, l'ail finement coupé et le persil.

Saler et poivrer.

Dresser dans un plat à gratin puis recouvrir de chapelure. Mettre au four 20 minutes à 200 degrés. Il ne vous reste plus qu'à déguster.

L'info en plus : la brandade peut également se déguster dans de multiples préparations, chaudes ou froides...



Retrouvez p. 30

Christophe Mouton
et l'ingrédient phare
de la recette >>

SOYONS GOURMANDS



Christophe Mouton

Depuis 1851, la famille Mouton fabrique de la brandade de morue selon la recette traditionnelle. L'arrière-grand-père de Christophe, Henri, l'a faite connaître à la table de l'Élysée du temps de Gaston Doumergue. Après la vente de l'entreprise en 1993, Christophe Mouton et son épouse Mylène ont repris le flambeau en créant « La Nîmoise ». Par une sélection rigoureuse des matières premières, une maîtrise de l'affinage, et de l'effeuillage des morues à la main, Christophe a su redonner ses lettres de noblesse à la brandade nîmoise.

« Nous réalisons toutes nos préparations avec des produits frais et des poissons sauvages issus d'une démarche de pêche raisonnée ». Plusieurs fois médaillée au concours « Gard Gourmand » et membre de la démarche « Le Gard, Militant du Goût », « La Nîmoise » propose de nombreuses recettes en fonction des saisons : brandade aux asperges, à la truffe, aux épinards... Alors n'hésitez plus à pousser la porte de la Maison de la Brandade pour venir découvrir toutes les recettes de ce produit phare de la gastronomie gardoise, au travers de ces nombreuses déclinaisons aux saveurs incomparables.


Deux adresses

La Maison de la Brandade « La Nîmoise »

Christophe MOUTON
7, rue de la Madeleine
30000 Nîmes
Tél. : 04 34 04 26 96
et

16, boulevard Gambetta
30700 Uzès
Tél. : 04 34 39 06 32

lanimoise.fr

 La Maison de la Brandade « La Nîmoise »

La Brandade

L'INGRÉDIENT PHARE



La brandade de morue, plat traditionnel méditerranéen, est associée à la ville de Nîmes. Jusqu'à l'invention des réfrigérateurs, la seule façon de conserver le cabillaud était de le saler et de le sécher ; il est alors appelé « morue ». C'est un troc qui est à l'origine de la brandade entre les pêcheurs bretons (qui cherchaient du sel pour conserver leurs morues) et les saliculteurs gardois. Nîmes, point de départ de la route du sel de Camargue, s'est alors retrouvée au centre de ces échanges de morues et de sel. La recette apparaît pour la première fois à la fin du

XVIII^e siècle, lorsqu'un cuisinier nîmois ou alsésien (le débat reste ouvert) décida d'écraser la chair de morue salée avec de l'ail, de l'huile d'olive et une touche de lait. Aujourd'hui, la brandade de morue, produit emblématique du Gard, est devenue un classique de la cuisine française et continue de séduire les gourmets.

Retrouvez l'ensemble des producteurs de brandade labélisés « Le Gard, Militant du Goût » dans « *Le Guide des Médailles et des Saveurs* » 2024. Il y en a forcément un près de chez vous !

militantdugout.gard.fr



Gagnez

un panier gourmand*

avec des produits « Le Gard, Militant du Goût »
en répondant sur gardinfo.gard.fr à la question suivante :
Quel dispositif permet aux collégiens gardois de rencontrer des artistes ?

Le gagnant sera choisi par tirage au sort le 20 décembre 2024.

Un grand bravo à Jeanne Lamy gagnante du précédent numéro de Gard Info

* Le panier sera à récupérer dans les locaux du Conseil départemental à Nîmes

DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
FRANCE



un événement
coordonné
par le conseil
départemental
du Gard

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD



DU 20 AU 29
NOVEMBRE 2024

semaine
des

GARDOISE

droits
DE L'
ENFANT



Forum des enfants,
Animations pour enfants

Rencontres gardoises
des droits de l'enfant,
Spectacles, conférences,
expositions et rencontres

EN FRANCE 10 111



Retrouvez le programme
sur gard.fr



EAU & CLIMAT

Préparons l'avenir !



LUNDI 25 NOVEMBRE À 18H

LA GRAND' COMBE - SALLE MARCEL PAGNOL - RUE PASTEUR

VENDREDI 29 NOVEMBRE À 18H

PONT DU GARD - AUDITORIUM PITOT / RIVE DROITE

MARDI 3 DÉCEMBRE À 18H

LE VIGAN - SALLE LUCIE AUBRAC - 1, RUE DU PALAIS

MERCREDI 4 DÉCEMBRE À 18H

NÎMES - AUDITORIUM DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

UNE DÉMARCHE PROPOSÉE
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Dans la limite des places disponibles. Inscriptions sur :

eauclimat.gard.fr

